

Responsable UE
Cécile Delforge

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Dominique Mangon

Contact

service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

3 crédits • 60 points • 0 heures

Prérequis : DI101 Moyens d'expression

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Expérimenter une variété de processus et d'outils relatifs au dessin en vue d'élaborer un langage personnel directement lié avec l'objet
- Expérimenter les caractéristiques formelles des matériaux et des assemblages en réalisant des maquettes et /ou présentations graphiques
- Explorer la 2e et la 3e dimensions des objets en illustrant le fruit de son travail pour développer, appréhender et communiquer des idées, des concepts en autonomie.
- Intégrer des notions d'harmonie et de sémantique dans son travail créatif et innovant

Au terme du cours de **STRUCTURES FORMELLES**, l'étudiant est capable :

- Démontrer des qualités de discernement et de cohérence dans ses propositions, déclinaisons et évolutions par rapport à la demande
- Expérimenter des recherches de formes 3D (avec l'environnement, des matériaux, les couleurs, des articulations, des textures, la lumière, les structures, ...)
- Intégrer des notions de proportions, harmonie et la sémantique des formes dans son travail créatif, innovant et personnel
- Illustrer ses intentions grâce aux documents graphiques et plastiques personnels en autonomie
- Produire des maquettes tridimensionnelles en tenant compte des tous les paramètres inhérents au projet demandé

Au terme du cours de **DESSIN ET MOYENS D'EXPRESSION**, l'étudiant est capable de :

- Esquisser ses idées, au niveau formel et usuel
- Créer une identité visuelle en faisant preuve de recherche(s), de créativité et de sensibilité
- Explorer graphiquement les interprétations possibles de son projet
- Rechercher les outils d'expression en adéquation avec son objectif de façon autonome

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est effectuée pour chaque cours lors du 1er quadrimestre.

La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

La note finale de l'UE correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque activités pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Cette unité étant annuelle, le diminuteur n'est pas activé au premier quadrimestre, il s'applique uniquement sur le résultat final. **Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.**

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 de notre référentiel interne.